



Huit grands candidats pour sept sièges

COURSE AU CONSEIL D'ÉTAT • *Le bloc de gauche et le bloc de droite présentent chacun quatre candidats. Ce sont les principaux prétendants au Château que les Vaudois départageront, alors que le centre veut s'affirmer.*

JÉRÔME CACHIN

Cantoniales
2012
11 mars
Vaud

Les deux blocs (photos) présentent chacun quatre candidats. Cela fait huit et cela simplifie l'enjeu: pour remplir les sept sièges du Conseil d'Etat, c'est un de trop. Les deux équipes comptent chacune trois sortants et un candidat nouveau.

A gauche, les socialistes et les Verts ont accordé leurs violons. Ils présentent une liste d'union. Cette même stratégie s'était heurtée à l'ambition des Verts en 2007, qui tenaient à lancer deux candidats. Aujourd'hui, leur recul national et le fort soutien des socialistes à leur candidate Béatrice Métraux pour la complémentaire les convainquent de ne pas viser autre chose que le maintien de leur unique siège.

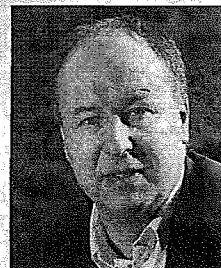
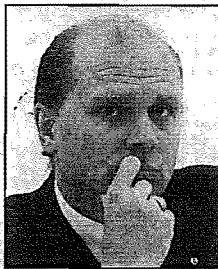
A droite, l'ombre de feu Jean-Claude Mermod continue de planer. En définitive, le ticket de 2007 est resté d'actualité, malgré

la volonté des stratèges (voir ci-dessous). Le profil du candidat UDC a bien changé. Claude-Alain Voiblet sera-t-il le sauveur d'une majorité de droite? Il faudra beaucoup d'efforts et de persuasion pour que le scénario se réalise.

Le parlement à droite?

Le Grand Conseil pourrait bien rester à droite, même légèrement, alors que les électeurs confirmeraient la provisionnelle majorité rose-verte au Conseil d'Etat. C'est dire que l'argument de la cohérence entre parlement et gouvernement sera brandi par la droite. Suffira-t-il, alors que les composantes de l'Alliance du centre entendent prendre toute leur place? Les deux blocs tentent de s'y associer, mais la base rechigne parfois: les socialistes boudent Vaud Libre et les Vert/libéraux les grands partis bourgeois.

Les cinq micropartis dits centristes, ont chacun leur candidat au Château. En comptant les cinq autres candidats de la gauche et la gauche, les Vaudois ont le choix entre 18 personnes. |



Pour le Conseil d'Etat, le bloc de droite (en haut) présente Claude-Alain Voiblet, Philippe Leuba, Jacqueline de Quattro et Pascal Broulis. Face à lui, le bloc de gauche (en bas) composé de Nuria Gorrite, Béatrice Métraux, Anne-Catherine Lyon et Pierre-Yves Maillard. ARC/KEYSTONE

VERT/LIBÉRAUX

Le souci de la cohérence

En plébiscitant, à 77,8%, la candidature de Patrick Vallat dans le cadre d'une «alliance des centres» pour l'élection au Conseil d'Etat, la base des vert/libéraux a infligé un camouflet à son comité directeur. Avant Noël, ce dernier s'était entendu avec les partis bourgeois pour former une liste à cinq comprenant les trois ministres PLR sortants, un candidat UDC et un vert/libéral. Eventée, la démarche avait pour le moins déçu: des militants avaient publiquement exprimé leur hostilité à un rapprochement avec l'UDC. Certains avaient brandi la menace d'une démission le cas échéant.

Mardi soir, la critique n'a pas manqué de resurgir, prenant parfois des allures de fronde. «Si cette alliance passe, je n'hésiterai pas à faire campagne contre cette candidature», lançait une jeune militante, remontée contre une stratégie vécue comme une «trahison».

Au-delà de ces récriminations, les prises de paroles n'ont guère apporté d'eau au moulin

de Jacques-André Hauri. Pour le président du parti, figurer sur une «liste de ligue A» laissait pourtant «une chance réelle de voir notre candidat accéder au Conseil d'Etat». Mais partir avec le PLR et l'UDC, c'est «se couper de la base des membres vert/libéraux et attirer sur nous les opprobres de la population», retenait Patrick Vallat. «Il ne faut pas se leurrer. L'UDC, malgré son appui, va considérer Patrick Vallat comme un concurrent direct. Gare aux coups de crayon!», prévenait le député Régis Courdesse. D'autres estimaient prématuré de revendiquer un siège au Conseil d'Etat, alors que la jeune formation doit encore gagner en visibilité, notamment en écartant sa députation (l'objectif est de décrocher entre 10 et 12 sièges, contre 3 actuellement). A cet égard, le choix d'une coalition centriste pour le Conseil d'Etat marque un souci de cohérence avec l'élection au Grand Conseil, pour laquelle les vert/libéraux concourent avec leurs partenaires de l'Alliance du centre.

ARNAUD CREVOISIER

RADICAUX

«Resserrer les rangs»

«Le centre droit a failli lors de l'élection de Béatrice Métraux, il est donc indispensable de partir unis avec l'UDC, afin de regagner la majorité au Conseil d'Etat». La présidente du PLR vaudois, Christelle Luisier, a exprimé toute sa détermination devant le congrès du Parti radical, mardi soir à Cully. Trois objectifs dominent les élections cantonales. Les deux premiers, à savoir maintenir une majorité de droite au Grand Conseil et faire réélire les trois ministres sortants, semblent réalisables. Mais le troisième reste plus que problématique: obtenir une majorité de quatre avec un UDC qui remplacerait Jean-Claude Mermod. La direction du parti souhaitait une liste d'union à cinq, avec l'UDC Claude-Alain Voiblet et Patrick Vallat pour les vert/libéraux, mais peu après 21 heures, le député Serge Melly annonce: «Les vert/libéraux ne veulent pas se retrouver sur la liste avec l'UDC. Il y aura donc trois PLR et cette espèce d'enclume que l'on traîne (Claude-Alain Voiblet,

ndr)». Lui-même vient de dénoncer l'alliance de son parti avec l'UDC: «Beaucoup de radicaux n'ont pas voulu voter Pierre-Yves Rapaz, beaucoup plus encore ne voteront jamais pour Claude-Alain Voiblet. C'est ce dernier qui a introduit les ordres zurichois au sein du parti, le transformant en vassal de Christoph Blocher.» Sa voix reste isolée: toutes les autres interventions plaident pour un ticket avec l'UDC. Au vote, seul un septième du congrès suit Serge Melly (159 oui, 17 non et 8 abstentions). La conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro tient un discours volontaire et conquérant, où elle rappelle la campagne de 2007: «Il y a cinq ans, la gauche était désunie et nous avons gagné. Nous avons perdu un set avec l'élection de Béatrice Métraux, mais pas le match. Nous devons resserrer les rangs et ne pas se tromper d'adversaires, car l'enjeu est historique. Il s'agit d'un véritable choix de société.»

YANIK SANSONENIS

UDC

Tous pour Voiblet

«Nous devons reprendre un siège qui nous a été volé démocratiquement», annonce d'emblée le président ad interim de l'UDC vaudoise, Dylan Karlen. Réuni à Morges, c'est un congrès résigné, sans autre choix, qui a ratifié la candidature de Claude-Alain Voiblet, présentée par le comité central unanime. Pierre-Yves Rapaz justifie son retrait in extremis, lundi soir: «Le comité central a voulu trouver un candidat plus prêt à s'engager à fond», rapporte-t-il. «Je ressentais un épuisement un peu physique, mais surtout moral. C'est difficile de repartir au combat après l'échec.» Dylan Karlen explique que la direction a estimé que la candidature de Pierre-Yves Rapaz «n'était plus pertinente», qu'il s'agissait de trouver un candidat capable de «travailler en osmose» avec les partenaires. Une liste à cinq, était espérée par les dirigeants. Mais ce n'est qu'une fois leur congrès achevé que les membres de l'UDC apprendront le rejet des vert/libéraux. Claude-Alain Voiblet rappelle son parcours, insistant d'em-

blée sur son passé à la Fondation Bellelay, qui fit faillite quand il en fut le directeur. Plusieurs membres de l'UDC ont reçu des lettres anonymes au sujet de cette faillite qui refait surface périodiquement (lire l'interview dans notre édition d'hier). Deux voix marginales se font entendre dans le congrès. Pas pour contester la candidature de Claude-Alain Voiblet, mais plutôt pour fustiger l'alliance avec le PLR et les vert/libéraux. André Bugnon estime qu'une victoire est possible. Avec d'autres ténors du parti, il brandit le spectre d'une majorité de gauche qui augmenterait la pression fiscale. «Nous devons être unanimes», assène l'ancien président Gérard Nicod. Sur les 138 présents, seule une déléguée qui s'affirme «féministe» regrette qu'une candidate, par exemple, la députée Fabienne Despot, ne se soit pas lancée dans la course. Claude-Alain Voiblet s'abstient et tous les autres ratifient comme un seul homme la candidature de Claude-Alain Voiblet.

JÉRÔME CACHIN